

Séance ordinaire du 10 juillet 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 10 juillet 2017 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Madame Karo Poirier Maire suppléante
 Monsieur Luc Larivière Conseiller
 Monsieur Steve Lefebvre Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Monsieur Gaston Lacroix Conseiller
 Monsieur Pierre Parisien Conseiller

Est absent : Monsieur Réjean Major Maire

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence de la maire suppléante Karo Poirier.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Karo Poirier, maire suppléante, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2017-07-10-181

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017
 - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juin 2017
 - C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2017
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juin 2017

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2017
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juin 2017
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 juin 2017
- 100-7 ADMQO – Colloque annuel – 14 et 15 septembre 2017 - Gatineau

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 200-3 Offre de service de Premiers soins Haute-Gatineau – Défibrillateurs

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Équipe des travaux publics – Confirmation d'embauche d'un journalier
- 300-3 Installation d'un réservoir à essence au garage municipal

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Technicien en hygiène du milieu – Confirmation d'embauche d'un candidat
- 400-6 Date de vidanges des boues de fosses septiques

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juin 2017
- 600-3 Corporation du Parc régional du lac 31 milles – Quote-part 2017

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Petite école de rang – Confirmation d'embauche d'un préposé à l'accueil et à l'information

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Demande de l'Association du Lac Cameron
900-2 Chemin Lajeunesse – Éclaircissements
900-3 Chemin Carle
900-4 Éditorial – Journal
900-5 Fauchage des bords de chemins

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017

M.B. 2017-07-10-182

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017, tel que rédigé par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juin 2017

M.B. 2017-07-10-183

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juin 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2017

M.B. 2017-07-10-184

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Remerciements pour éclaircissements – Pavillon Donoza-Lacroix et Mario-Carle
- Nivelage d'un chemin - Remerciements
- Réglementation puits
- Situation des déchets à l'arrière de la caserne incendie

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juin 2017

Le maire Réjean Major, avait déposé son rapport d'activités pour le mois de juin 2017.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2017-07-10-185

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} juin 2017 au 30 juin 2017, pour un montant total de 5 118.37 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2017

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 30 juin 2017 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2017

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Steve Lefebvre, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement de ce point.

M.B. 2017-07-10-186

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de juin 2017 pour un montant total de 150 553.35 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Steve Lefebvre, reprend son siège à la table du conseil.

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2017

M.B. 2017-07-10-187

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 juin 2017 pour un montant de 45 298.00 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 ADMQO – Colloque annuel – 14 et 15 septembre 2017 - Gatineau

M.B. 2017-07-10-188

Considérant la tenue du colloque régional annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec, zone Outaouais (ADMQO), les 14 et 15 septembre 2017 à Gatineau;

Considérant que la directrice générale, en tant que représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration de cette association, participe à ce colloque de formation et ce, sans frais d'inscription;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser aussi la directrice générale adjointe à participer à ce colloque régional;

Considérant que les frais d'inscription à ce colloque pour la directrice générale adjointe se chiffrent à 210\$;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de procéder à l'inscription de Raymonde Tremblay, directrice générale adjointe, et ce, au colloque de l'ADMQO qui se tiendra les 14 et 15 septembre 2017 à Gatineau. Les frais reliés à cette inscription seront imputés aux postes « Formation et perfectionnement » (02-130-00-454) et « Frais de déplacements » (02-130-00-310).

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de juin 2017.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

200-3 Offre de service de Premiers soins Haute-Gatineau - Défibrillateurs

Note au procès-verbal

Aucune adhésion à cette offre de service.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics**Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de juin 2017.

Diverses réparations nécessaires sur le camion Ford F-150

M.B. 2017-07-10-189

Considérant que des travaux de maintenance et de réparations sont nécessaires sur le camion Ford F-150, 2011;

Considérant que ces travaux consistent entre autre à :

- Remplacer le pare-brise
- Réparer la boîte
- Réparer une porte;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'autoriser l'exécution des travaux de maintenance et de réparations nécessaires sur le camion Ford F-150 et ce, auprès des plus bas soumissionnaires pour les différents travaux. Cette dépense sera imputée au poste «Entretien réparations matériel roulant» (02-320-00-528).

Adoptée à l'unanimité

300-2 Équipe des travaux publics – Confirmation d'embauche d'un journalier

M.B. 2017-07-10-190

Considérant la résolution M.B. 2017-06-05-158 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 juin 2017 mandatant la directrice générale pour procéder à un appel de candidature pour un poste de journalier pour la saison estivale et automnale;

Considérant l'appel de candidature publié;

Considérant que les membres du comité qui ont participé aux entrevues, soit la maire suppléante Karo Poirier et la directrice générale Claudia Lacroix, ont rencontré en entrevue quelques candidats pour combler ce poste de journalier;

Considérant la recommandation formulée par les membres du comité de sélection;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de procéder à l'embauche de François Lacroix comme journalier au sein de l'équipe des travaux publics de la municipalité de Bouchette pour la période estivale et automnale à quarante heures par semaine et ce, au taux convenu. La date de début de l'emploi est fixée au 10 juillet 2017. La dépense reliée à cette embauche sera imputée aux postes

« Rémunération voirie » (02-320-10-141) et « Contribution employeur voirie » (02-320-10-222).

Adoptée à l'unanimité

300-3 Installation d'un réservoir à essence au garage municipal

M.B. 2017-07-10-191

Considérant qu'il serait opportun que la municipalité ait son propre réservoir à essence pour ses véhicules municipaux;

Considérant l'offre reçue de notre fournisseur de carburant diesel;

Considérant que cette offre consiste à nous fournir un réservoir, d'une capacité de 2200 litres, à double paroi avec pompe installée sur le dessus;

Considérant que le branchement électrique devrait être sous la responsabilité et aux frais de la municipalité;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'autoriser l'installation d'un réservoir à essence provenant de « Les Huiles H.L.H. Ltée ». Ce réservoir sera d'une capacité de 2200 litres. Il est aussi résolu d'autoriser la dépense reliée au branchement de la pompe de ce réservoir. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien réparations infrastructures » (02-320-00-521).

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Technicien en hygiène du milieu – Confirmation d'embauche d'un candidat

M.B. 2017-07-10-192

Considérant la résolution M.B. 2017-06-05-160 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 juin 2017 et mandatant la directrice générale pour finaliser le processus d'embauche et procéder à l'embauche d'un étudiant pour combler le poste de technicien en hygiène du milieu;

Considérant les discussions intervenues sur ce sujet en comité de travail tenu après la séance extraordinaire de conseil du 21 juin 2017;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu que de procéder à l'embauche d'Audrey Lacroix, étudiante, comme technicienne en hygiène du milieu pour la période estivale 2017, à raison de 40 heures de travail par semaine, au taux horaire convenu. La date du début de l'emploi est fixée au 26 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité

400-6 Date des vidanges des boues de fosses septiques

Note au procès-verbal

Une amélioration de la situation par rapport à la date pour les vidanges est demandée.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juin 2017

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de juin 2017 sont déposées.

600-3 Corporation du Parc régional du lac 31 milles – Quote-part 2017

M.B. 2017-07-10-193

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de verser la somme de 11 304\$ relativement à la quote-part 2017 de la municipalité de Bouchette à la Corporation du parc régional du lac 31 Milles.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 5, Gaston Lacroix, enregistre sa dissidence sur cette résolution.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Petite école de rang – Confirmation d'embauche d'un préposé à l'accueil et à l'information

M.B. 2017-07-10-194

Considérant la résolution M.B. 2017-06-05-163 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 juin 2017 mandatant la directrice générale pour procéder à un appel de candidature pour un poste de préposé à l'accueil afin de procéder à l'ouverture au public de la petite école de rang pendant la présente saison estivale;

Considérant l'appel de candidature publié;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de procéder à l'embauche de Louis Maheu comme préposé à l'accueil et à l'information à la Petite école de rang pour la période estivale, selon les heures d'ouverture et ce, au taux horaire convenu. La date de début de l'emploi est fixée au 24 juin 2017. La dépense reliée à cette embauche sera imputée aux postes « Rémunération école » (02-702-50-141) et « Contribution employeur école » (02-702-50-222).

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Demande d'utilisation – Tables et chaises

M.B. 2017-07-10-195

Considérant la demande déposée par André Patry au nom de la Communauté St-Gabriel de Bouchette;

Considérant que cette demande consiste entre autre à l'utilisation des tables et des chaises situées dans la salle municipale du Centre municipal et ce, pour les 18, 19 et 20 août 2017;

Considérant qu'en date des présentes, la salle municipale n'est pas réservée par une tierce personne ces journées là;

Considérant que cet organisme demande aussi la collaboration des pompiers volontaires comme préposé au stationnement lors d'une de leur activité qui se tiendra le samedi en après-midi;

Considérant que cet organisme désire faire installer une boîte électrique pour leur activité;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de répondre positivement aux diverses demandes comme suit :

- Les tables et chaises situées dans la salle municipale, au premier étage, pourront être utilisées par cet organisme et ce, les 18, 19 et 20 août 2017;
- Les pompiers volontaires, si disponibles, collaboreront pour le stationnement le samedi 19 août en après-midi;
- Une permission sera donnée afin de permettre l'installation d'une boîte électrique supplémentaire pour leur activité;
- La boîte électrique devra être enlevée à la fin de l'activité afin de remettre le tout à l'état original.
- Il est par contre demandé que les chaises à l'intérieur du Pavillon Donoza-Lacroix et Mario-Carle restent à l'intérieur du pavillon.

Comme pour toute utilisation de biens municipaux, l'organisme sera responsable si des bris survenaient à ces biens.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Demande de contribution – Réaménagement de la virée municipale – Chemin Richard

M.B. 2017-07-10-196

Considérant la demande déposée par Alain Raymond;

Considérant que cette demande consiste à contribuer financièrement pour deux transports de matériel 0-¾ pour la virée municipale située au bout du chemin Richard;

Considérant que cette virée est utilisée par la municipalité pour le déneigement et l'entretien d'été;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de contribuer pour un voyage de 0-¾ et ce, selon le taux que la municipalité paie pour ce genre de matériel.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Demande de remboursement de dépôt relatif à un permis d'installation septique

M.B. 2017-07-10-197

Considérant la demande déposée par l'ancienne propriétaire du 47 chemin de la Bergerie;

Considérant que cette demande consiste à une demande de remboursement d'un dépôt monétaire déposé, en juillet 2014, lors de la demande d'un permis visant la construction d'une installation septique;

Considérant que la directrice générale a envoyé une lettre en août 2016 pour le même type de demande;

Considérant le règlement numéro 256, règlement applicable au dépôt monétaire obligatoire lors d'une demande de permis de construction visant une installation septique;

Considérant les règles administratives à suivre visant le remboursement de ce dépôt monétaire;

Considérant que les règles n'ont pas été suivies;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de ne pas procéder au remboursement du dépôt monétaire visant l'installation septique à l'ancienne propriétaire du 47 chemin de la Bergerie.

Adoptée à l'unanimité

800-4 Demande visant un ponceau sur le chemin Héritage sud privé

M.B. 2017-07-10-198

Considérant la demande déposée par les propriétaires du chemin Héritage sud;

Considérant que cette demande consiste au remplacement d'un ponceau situé au début de ce chemin privé;

Considérant que l'endroit où se situe ledit ponceau est utilisé comme virée municipale par la machinerie de l'entrepreneur responsable de l'exécution du contrat d'entretien des chemins d'hiver;

Considérant que le bris de ce ponceau provient sûrement de cette machinerie;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de procéder au remplacement du ponceau situé au début du chemin Héritage Sud privé. Les crédits relatifs à cette dépense seront pris à même le budget du projet de voirie 2017.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Demande de l'Association du Lac Cameron

M.B. 2017-07-10-199

Considérant la rencontre annuelle 2017 de l'Association du lac Cameron;

Considérant qu'une demande de contribution a été discuté afin de défrayer une partie des coûts visant les analyses de l'eau du lac Cameron;

Considérant que la demande écrite sera acheminée prochainement à la municipalité;

Considérant qu'il a été mentionné lors de cette rencontre, qu'en raison de la crue des eaux 2017, l'association procèdera à trois tests d'eau plutôt que les deux qui sont faits normalement;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de contribuer la somme de 500\$, pour l'exécution de tests d'eau effectués par l'Association pour la protection du lac Cameron. Cette dépense sera imputée au poste « Dons – Hygiène » (02-495-00-340).

Adoptée à l'unanimité

900-2 Chemin Lajeunesse – Éclaircissements

Limites du chemin Lajeunesse.

900-3 Chemin Carle

Situation relative à un ponceau trop haut.

900-4 Éditorial – Journal

900-5 Fauchage des bords de chemins

Une vérification sera faite en ce qui concerne la largeur de coupe lors du fauchage des bords de chemins.

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Porte-parole de la Corporation du parc régional du lac 31 milles
- Remerciement pour le nivelage de la Montée 31 milles
- Abat poussière

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2017-07-10-200

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de lever la présente séance à 19h50.

Adoptée à l'unanimité

Karo Poirier
Maire suppléante

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière